



Le mal-être des agriculteurs a des causes professionnelles

Solidarité Paysans salue la publication des premiers résultats du rapport de l'INVS sur la mortalité par suicide des exploitants agricoles et collaborateurs. Rappelons qu'au-delà de cet éclairage descriptif, ce sont des hommes et des femmes qui se battent au quotidien pour vivre de leur travail, et répondre aux besoins vitaux de notre société.

Des résultats très attendus

L'INVS a rendu aujourd'hui ses premiers résultats sur le suicide dans le milieu agricole.

Avec 485 suicides enregistrés sur les 3 années d'étude (2007-2009), *le suicide est la 3^{ème} cause de décès chez les agriculteurs exploitants et collaborateurs. Une surmortalité par suicide est observée plus particulièrement chez les hommes de 45 à 64 ans et dans les secteurs bovins-lait et bovins viande. L'étude précise également que le taux de mortalité par suicide est plus élevé chez les agriculteurs que dans les autres groupes socioprofessionnels ainsi que les autres secteurs d'activité, excepté celui de la santé et de l'action sociale.*

Pour autant, on peut penser, ce que l'étude admet, que ces chiffres sont sous-évalués. Soulignons en effet la fréquence élevée du nombre d'accidents dans ce secteur, dont un certain nombre ne sont pas déclarés comme suicides. Ne serait-ce que pour les accidents professionnels, le taux de mortalité dans l'agriculture-sylviculture-pêche (de 28 pour 100 000) arrive nettement en tête devant tous les autres secteurs (chiffres de l'INVS¹).

Pourquoi un tel mal-être ?

Outre les difficultés personnelles que chacun peut rencontrer, les raisons qui poussent les agriculteurs à bout sont multiples : l'évolution de leur place dans la société, la détérioration de leur image, la déliquescence des liens dans le monde agricole, l'isolement, la perte d'autonomie dans la conduite de l'exploitation, l'ampleur croissante des tâches administratives, les injonctions normatives et sanitaires, la surcharge de travail, le stress, l'endettement, la faiblesse des revenus et la dépendance aux aides publiques... À cela s'ajoute parfois la rupture de transmission de la tradition agricole familiale. Ces divers facteurs concourent à créer un sentiment de profond malaise chez nombre d'agriculteurs pour qui ce métier correspond aussi à un choix de vie. Alors, quand des difficultés s'instaurent dans la sphère professionnelle, elles se diffusent dans toutes les sphères de la vie, et ce d'autant plus que les patrimoines professionnels et familiaux sont très fortement imbriqués.

Travailler pour payer ses dettes

Il est difficile d'affronter le regard des autres quand on travaille et qu'on ne s'en sort pas (endettement, prix non-rémunérateurs, augmentation des coûts des intrants...). Quand les services contentieux de tous les créanciers (MSA, banques, coopératives, centres de comptabilité...) mettent la pression pour être remboursés, il est nécessaire d'agir rapidement. Mais souvent le malaise ressenti et les pressions exercées paralysent et empêchent d'agir sereinement. Alors, c'est l'engrenage, et peu à peu les paysans sont asphyxiés par les crédits à court terme, les huissiers, les maisons de recouvrement de créances, la rapacité des autres agriculteurs... certains s'anesthésient par le travail, d'autres ne voient plus de solution d'avenir...

Agir pour diminuer les risques psychosociaux du métier d'agriculteur

Solidarité Paysans demande :

- de poursuivre cette étude en développant l'axe de recherche sur les causalités des morts par suicide des agriculteurs ;
- que les syndicats agricoles à vocation générale et les associations, se saisissent du sujet et contribuent à l'identification des facteurs professionnels pouvant être à l'origine du mal être des exploitants et collaborateurs en exercice ;
- d'encourager la prise en charge par la Mutualité Sociale Agricole des consultations avec des psychologues pour les agriculteurs confrontés à des risques psychosociaux.

Il importe également de soutenir toute initiative, telle celle de Solidarité Paysans, qui concourt à réintroduire de l'entraide entre paysans et à lutter contre leur isolement.

Contacts presse : Gérard FIQUET (06 50 22 77 67), administrateur de Solidarité Paysans.

Solidarité Paysans, c'est...
un réseau **de défense** et **d'accompagnement** des agriculteurs en difficultés
50 départements couverts
1 000 bénévoles et **80 salariés** au service des agriculteurs en difficultés
3 000 familles d'agriculteurs accompagnées chaque année

1 INVS, BEH 22-23, 5 juin 2012, p11.